

testé toute sa vie Négociant , si Charles VII. qui reconnut pendant son séjour à Bourges les talens qu'il avoit pour le Gouvernement ne l'eût engagé à les employer au bien de son Etat , & ne lui eût donné la direction de ses Finances sous le titre de Conseiller & Argentier du Roi , mais il lui accorda en même-tems la permission de faire le commerce qu'il continua par ses facteurs jusqu'à son emprisonnement.

Annobli dès - l'an 1440 , il vivoit avec une splendeur conforme à la noblesse dont il étoit décoré , & aux richesses immenses qu'il avoit amassées par des voies licites , lorsqu'en 1451 une intrigue de Cour renversa cette fortune trop grande pour être durable , quoiqu'elle fût légitime , le fit condamner à perdre tous ses biens , & l'obligea de s'enfuir de sa patrie pour aller mourir dans une terre étrangère : c'est cette chute & les tristes effets dont elle fut suivie que M. Bonamy a entrepris de décrire dans son mémoire , car quoique presque tous nos Historiens aient parlé de Jacques Cœur , on a cru qu'ils n'avoient point fait usage d'un grand nombre de pièces concernant son procès ; c'est de ces monumens authentiques & de quelques autres Actes signés de la main de Jacques Cœur que l'Académicien s'est servi pour faire voir avec combien peu d'exac-

de nos Auteurs ont décrit les derniers événemens de sa vie.

Le mémoire de M. Bonamy contient deux parties; dans la première après avoir parlé de l'origine du procès intenté à Jacques Cœur, accusé faussement d'avoir empoisonné Agnès Sorelle morte en couche à l'Abbaye de Jumiege le 9 Fevrier 1450, ou 1451, selon notre maniere de compter, & dont l'enfant vécut six mois après sa mere, l'Académicien est entré dans le détail de toute la procédure faite contre Jacques Cœur en consequence des lettres de commission du Roi adressées à Antoine de Chabannes Comte de Dammartin, à Guillaume Gouffier Premier Chambellan de Charles VII, & à d'autres Commissaires pour informer sur de nouvelles accusations formées contre Jacques Cœur. Cette procédure, comme tout le monde sçait, fut terminée par un jugement qui le condamna comme coupable de déprédations des Finances, & du crime de Leze-Majesté, jugement que les Avocats du Parlement de Paris, consultés par les enfans de Jacque Cœur, regardèrent comme un jugement inique; le Roi lui remit la peine de mort, mais il fut condamné à payer cent mille écus pour les sommes par lui retenues, & trois cent mille écus en amende profitable au Roi, amende exhor-

bitante & qui donne en même tems une idée des richesses de Jacques Cœur, car ces quatre cent mille écus feroient quatre millions deux cent vingt-huit mille cent soixante livres de notre Monnoye d'aujourd'hui.

Les biens meubles & immeubles de cet infortuné ayant été confisqués par l'Arrêt de sa condamnation, Antoine de Chabannes se fit adjuger à la chambre du Tresor pour la somme de vingt mille écus d'or la Seigneurie de S. Fargeau, & toutes les Terres du Pays de Puyfaie que Jacques Cœur avoit achetées du Marquis de Montferrat : Guillaume Gouffier eut la Terre de Boissy & la moitié de celles de S. Aon & de Roanne pour dix mille écus d'or.

Dans la seconde partie du mémoire M. Bonamy s'est attaché à faire voir que tous nos Auteurs n'ont débité que des fables sur ce que devint Jacques Cœur après sa condamnation & sur le lieu de sa retraite. On sçait que les uns, comme Borel, Mrs. de Ste. Marthe, Mezeray & le Commissaire de la Mare ont dit que pendant son absence ses amis avoient ménagé son accomodement, que le Parlement l'avoit rétabli dans sa bonne renommée, & avoit ordonné que ses biens lui seroient rendus. D'autres, comme Chaumeau dans son Histoire de Berry, rapportent qu'après avoir oui la lecture de sa

Sentence, il trouva moyen par l'intelligence qu'il avoit avec les gardes de sortir de prison & de se retirer chés le Soudan d'Egypte où il fut bien reçu. Le Commissaire la Mare le fait voyager en Turquie, d'où, dit-il, si on en croit une tradition que l'on tient pour constante, il rapporta à son retour des poules de Turquie, qu'il fit élever dans son beau Château de Beaumont en Gatinois, mais le plus grand nombre de nos Auteurs, même les plus célèbres, comme la Thaumassiere, Godefroi, le P. Daniel & d'autres se réunissent à dire qu'ayant reçu de ses principaux Facteurs soixante mille écus, il se retira dans l'Isle de Chypre, où il fit encore une nouvelle fortune, y contracta un second mariage avec une Dame nommée Théodora dont il eut deux filles qu'il maria richement; bâtit à Famagouste un Hôpital pour les Pelerins de la Palestine, & qu'enfin il fut enterré dans l'Eglise des Carmes de cette Ville qu'il avoit fondée magnifiquement.

M. Bonamy soutient que tout ce que ces Auteurs ont avancé est faux, & en particulier la pretendue retraite de Jacques Cœur dans l'Isle de Chypre, & il en donne des preuves sans réplique d'après des Lettres du Roi Charles VII. du mois de Fevrier 1457, par lesquelles on voit, 1<sup>o</sup>. que Jacques Cœur étoit

mort sur la fin de l'année 1456, ce qui est confirmé par l'Obituaire de l'Eglise de S. Etienne de Bourges qui marque son anniversaire au 25 Novembre, & par d'autres Lettres de Charles VII. qui disent qu'il étoit mort à la tête des troupes du Pape, *en exposant sa personne à l'encontre des infidèles.* 20. Que Jacques Cœur après sa condamnation qui lui fut prononcée au mois de Juin 1453, avoit été transféré de Poitiers dans la Ville de Beaucaire sur le Rhône, où il fut enfermé dans le Convent des Cordeliers, & où il étoit encore au commencement de l'année 1455; que ce fut de Beaucaire qu'un de ses Facteurs nommé Jean de Village qui avoit épousé sa nièce, l'enleva & lui facilita les moyens de se sauver à Rome, où il arriva vers le mois de Mars 1455, & où il passa le reste de cette année à régler ses affaires & à entendre les comptes de ses Facteurs qui lui étoient restés fidèles. Comme Jacques Cœur est mort à la fin de l'année suivante 1456, on sent bien, sans en avertir, qu'il est impossible qu'il ait passé dans l'Isle de Chypre pour y contracter un mariage dont il auroit eû deux enfans, & enfin qu'il y ait fait cette fortune brillante dont parlent tous nos Historiens.

Mais si Jacques Cœur n'est pas mort dans l'Isle de Chypre, où s'est-il donc retiré après

son départ de Rome? Les lettres de Charles VII, & l'Obituaire de S. Etienne de Bourges nous disent bien qu'il est mort en exposant sa personne à la tête des troupes de l'Eglise, mais elles ne nous apprennent point le lieu de sa mort.

M. Bonamy n'a trouvé qu'un Auteur qui ait pû lui donner quelque éclaircissement sur ce sujet : c'est Jean d'Auton Historien de Louis XII. qui avoit vécu avec les enfans de Jacques Cœur : cet Auteur après avoir raconté une expédition des François dans l'Isle de Metelin en 1501, dit que leur flotte aborda à l'Isle de Chio pour y descendre les malades dont quelques uns moururent, & furent enterrés dans l'Eglise des Cordeliers, auquel lieu, ajoute-t-il, est pareillement ensepulture' feu Jacques Cœur, dedans le milieu du chœur de ladite Eglise.

Ce témoignage de Jean d'Auton d'où M. Bonamy conclut la mort de Jacques Cœur dans l'Isle de Chio, paroît d'autant mieux fondé qu'il s'accorde parfaitement avec ce que disent les Lettres de Charles VII. & l'Obituaire de S. Etienne de Bourges, que Jacques Cœur est mort à la tête des troupes de l'Eglise, car il n'y a qu'à faire voir qu'en 1456 le Pape Caliste III. arma en effet à Ostie contre les Turcs nouvellement maîtres de Constantinople une Flotte de

seize Galeres qui vint aborder à l'Isle de Chio, & qui est la seule sur laquelle Jacques Cœur ait pû avoir quelque commandement.

Michel Ducas Auteur contemporain & l'un des Historiens de l'Histoire Byzantine, qui a marqué exactement les expéditions de cette flotte & les lieux où elle s'arrêta, ne fait aucune mention de l'Isle de Chypre; il dit expressement qu'en partant d'Italie elle vint en droiture à l'Isle de Rhodes, où après avoir demeuré quelque tems, elle aborda à l'Isle de Chio où elle séjourna aussi, & ce fut alors que Jacques Cœur étant tombé malade dans cette Isle, il y mourut & fut enterré, suivant le témoignage de Jean d'Auton, au milieu du chœur de l'Eglise des Cordeliers.

On ne sçait aucune particularité de sa mort. Charles VII. dans ses Lettres du 5 Août 1457, par lesquelles il rend aux enfans de Jacques Cœur une partie des biens de leur pere, nous apprend seulement que Jacques Cœur à la fin de ses jours lui avoit recommandé ses enfans, *en le suppliant humblement qu'à l'égard aux grands biens & honneurs qu'il avoit eus en son tems autour d' lui, son plaisir fut de leur donner aucune chose, afin que ceux qui étoient séculiers pussent honnêtement vivre sans nécessité.*

Il en laissa quatre, sçavoir Jean Archevê-

jeu de Bourges, Prélat respectable par sa piété, sa droiture & sa générosité, & dont la mémoire est encore aujourd'hui en vénération dans son Diocèse; Henri Doyen de l'Eglise de Limoges; Renaud & Geofroy. Ce fut à ces deux derniers que Charles VII. rendit une partie de la succession de leur pere, mais en exigeant d'eux qu'ils ne répeteroient jamais rien des autres biens dont ce Prince avoit disposé. Cependant Antoine de Chabannes que les enfans de Jaques Cœur regarderent toujours comme le principal auteur des malheurs de leur pere étant tombé dans la disgrâce de Louis XI. Geofroy Cœur Me. d'Hôtel & Echançon du Roi, crut devoir profiter de cette circonstance pour rentrer à main armée & en vertu des Lettres de Louis XI. registrées en Parlement le 7 Septembre 1463 dans la Seigneurie de S. Fargeau & les autres terres du Pays de Puyfaie confisquées sur Jaques Cœur, mais il n'en fut pas longtems paisible possesseur, car Antoine de Chabannes ayant fait sa paix avec le Roi, il rentra dans la possession de ces mêmes Terres pour lesquelles Geofroy Cœur lui intenta au Parlement un procès en règle qui resta indécis pendant trente ans, & donna lieu à beaucoup de poursuites. Pendant tout ce tems, on ne voit pas que le Parlement ait fait aucun acte pour réhabiliter la



mémoire de Jacques Cœur, mais l'ardeur avec laquelle ses enfans osèrent poursuivre durant tant d'années Antoine de Chabannes, ce Seigneur si puissant auprès du Roi, revêtu des premières charges de la Couronne, considérable par ses alliances & par ses richesses, témoigne qu'ils étoient bien persuadés de la justice de leur cause & des vœux du public en leur faveur. Enfin Antoine de Chabannes & Geofroy Cœur étant morts, les disputes qui avoient duré si long-tems entre les deux familles, furent terminées en 1489 par une transaction à l'amiable par laquelle Jean de Chabannes fils d'Antoine donna aux enfans de Geofroy Cœur dix mille écus d'or, qui vaudroient aujourd'hui cent mille liv. de notre Monnoye, quelques rentes & la Terre de Beaumont en Gatinois. Il ne resta des enfans de Geofroy Cœur que deux filles, dont l'une nommée Germaine Cœur, porta dans la famille de Harlai la Terre de Beaumont par son mariage avec Louis de Harlai, & c'est de cette famille célèbre par les grands hommes qu'elle a produits dans l'épée, dans les ambassades & dans la Magistrature qu'elle a passé dans l'illustre Maison de Montmorency par le mariage de Christian-Louis de Montmorency, aujourd'hui Maréchal de France, avec Louise-Madelaine de Harlai descendue de Germaine Cœur. *On donnera la suite dans le M. de Janv.*



*EXPLICATION des deux Enigmes  
& du Logogryphe inserés au Mercure de  
France du mois d'Août 1745.*

*A l'Auteur de la premiere Enigme.*

**S**ans avoir le regard aussi perçant qu'un Lynx,  
On devine aisément quel est le mot mystique  
De ton œuvre énigmatique.  
Ne vas pas pour cela, comme autrefois le Sphinx,  
Dans un accès frenetique,  
Servir de nourriture à la Gent aquatique;  
Mieux vaut respirer l'Air qu'en tes Vers tu nous  
peins.

*Explication de la seconde Enigme.*

Pour découvrir le sens mystereux  
De telle Enigme, il ne faut que des Yeux.

*Explication du Logogryphe.*

Un mot qui douze fois au juste combiné,  
M'offre un âne, une vache, un havre, nacré,  
une ancre,  
An, re, cave, Caen, ah! un char, enfin de  
l'encre,  
Ne peut-être que *Chancre*, ou j'ai mal deviné.  
*Par le Frere Picot Hermite à la Chapelle du  
pont d'Issoudun en Berry.*

LE mot de la premiere Enigme du Mercure de Novembre est *Ferrugie*. Celui de la Seconde est *Chaise*, & celui de la troisieme est *Bouteille*.



ENIGME ET LOGOGRYPHES.

ENIGME.

DES tresors du Printems éclatant assemblage,  
 Des Nymphes de nos bois je pare la beauté.  
 Des sujets de l'Amour je suis aussi le gage ;  
 Tout dépend d'un bon choix pour être bien goûté.  
 Quelquefois d'Apollon l'amusant badinage  
 Décore mes appas de brillantes faveurs ;  
 A Nanette, à Suzon je vais offrir hommages :  
 Ah ! combien j'en reçois d'enchantées douceurs !  
 Séjour délicieux où Nanette me place,  
 Que ne puis-je jouir de l'immortalité !  
 Mais ma félicité commence, coule & passe  
 Dans le même moment avec rapidité.

De Joigny.

## LOGOGYPHE.

**O**uvrage du caprice, heteroclite enfant,  
 La mere à qui je dois la vie,  
 Aux plus severes loix constamment asservie,  
 Me produisit en s'oubliant.  
 Sept membres composent mon être ;  
 Pour réussir à me connoître,  
 Combinez-les ; j'offre d'abord  
 Ce qu'Harpagon aime si fort,  
 Ce qui dans le siècle où nous sommes  
 Fait le grand mérite des hommes,  
 Ce que chaque mortel avec avidité  
 Souhaite de transmettre à la postérité.  
 Un plat commun qu'on sert à table,  
 Une Déesse inexorable,  
 Dont personne ne peut éviter les rigueurs.  
 La gloire du Printems, la plus belle des Fleurs,  
 Habitant de l'Ethiopie,  
 Ville célèbre en Italie,  
 L'un des deux freres de Japhet,  
 Ce dont aucun n'est satisfait,  
 Epithète peu désirée,  
 L'orageux Elément où naquit Cythérée,  
 Le nom d'un sage conducteur.  
 En voilà bien assés : devinez cher Lecteur.



A U T R E.

*Dans lequel on ne fait point entrer la voyelle A.*

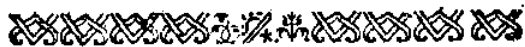
**H**uit pieds soutiennent mon tout ,  
 Et renferment bien du mystère ;  
 On y peut du premier coup  
 Trouver un nom que l'on revere ,  
 Une Ville , un Element ,  
 Même un vice très indécant.  
 Si l'on combine , filletes ,  
 On y voit l'objet de vos vœux :  
 Puis ce qui sur vos toilettes  
 Fixe souvent vos tendres yeux ,  
 Ce que Jupiter pour celle  
 Dont je n'ose exprimer le nom ,  
 Fit pleuvoir sur le donjon  
 Où l'on veilloit en sentinelle ,  
 Ce qu'on voit sur un guerrier ,  
 Et que couvre tout meurtrier.  
 Ce verbe cheri d'Ovide ,  
 Et dont pour le sexe timide  
 Il fit un volume entier ;  
 Le moite Empire de Neptune :

\* *Danné.*

## 40 MERCURE DE FRANCE

Un bois d'espèce commune ;  
Enfin, ce qui pour le trouver  
Près d'un jour me fit rêver.

*Par Mlle. . . . à Nevers.*



### CHANSON.

**J'**En jure par ton thir'se, aimable Dieu des pots ;  
Je veux que sans pitié l'on me jette par terre ,  
Et qu'à coups de flacons l'on me brise les os  
Sijamais de ton jus je refusois un verre :  
Les doux bruits des glous glous me servent de  
réveil ;  
D'avaler à grands coups je fais toute ma gloire ,  
Et je renoncerois pour jamais au sommeil ,  
Se je pouvois passer toutes les nuits à boir











SPECTACLES.

ON a donné à la Cour le Samedi 4 Decembre une seconde représentation du Ballet intitulé *le Temple de la Gloire*, & le Mardi suivant l'Academie Royale de Musique l'a représenté à Paris sur son Théâtre.

Après une victoire signalée, après la prise de sept Villes à la vûe d'une armée ennemie, & la paix offerte par le Vainqueur, le Spectacle le plus convenable qu'on put donner au Souverain & à la Nation qui ont fait ces grandes actions étoit le Temple de la Gloire.

Le Théâtre représente au premier Acte la Caverne de l'Envie; on voit à travers les ouvertures de la Caverne le Temple de la Gloire qui est dans le fond, & les berceaux des Muses qui sont sur les ailes. L'Envie & ses suivans occupent le Théâtre.

L'ENVIE.

Profonds abimes du Tenare,  
Nuit affreuse, éternelle nuit,  
Dieux de l'oubli, Dieux du Tartare,

## 142 MERCURE DE FRANCE.

Eclipsez le jour qui me luit.

Demons apportez-moi votre secours barbare

Contre le Dieu qui me poursuit.

Les Muses & la Gloire ont élevé leur Temple

Dans ces paisibles lieux.

Qu'avec horreur je les contemple !

Que leur éclat blesse mes yeux !

Après un Chœur de la suite de l'Envie ;  
duquel la Musique est admirable, l'Envie  
continuë.

Hâtez-vous ; vengez mon outrage ;

Des Muses que je hais embrasez le bocage ;

Ecrasez sous ces fondemens

Et la Gloire & son Temple & ses heureux enfans ;

Que je hais encor d'avantage :

Demons , ennemis des vivans,

Donnez ce spectacle à ma rage.

Lorsque les suivans de l'Envie se prépa-  
rent à exécuter ses ordres cruels, Apollon  
paroît suivi des Muses, de demi-Dieux &  
de Héros.

Arrêtez, monstres furieux ;

Fui mes traits , crain mes feux , implacable furie.

### L'ENVIE.

Non ni les mortels, ni les Dieux

Ne pourront desarmer l'Envie,

## A P O L L O N.

Oses-tu suivre encor mes pas ?  
Oses-tu soutenir l'éclat de ma lumière ?

## L' E N V I E,

J'embraferai plus de climats  
Que tu n'en vois dans ta carrière.

Apollon ordonne aux Muses & aux de-  
mi-Dieux de saisir l'Envie ; il est obéi, &  
continuë.

Le Ciel ne permet pas que ce monstre périsse ;  
Il est immortel comme nous ;  
Qu'il souffre un éternel supplice !  
Que du bonheur du monde il soit infortuné !  
Qu'après de la gloire il gémissé !  
Qu'à son Trône il soit enchaîné !

L'Antre de l'Envie s'ouvre & laisse voir  
le Temple de la Gloire ; on enchaîne l'En-  
vie aux pieds de cette Déesse.

C H Œ U R *des Muses.*

Ce monstre toujours terrible  
Sera toujours abbattu ;  
Les Arts, la Gloire, la Vertu ,

Nourriront sa rage inflexible.

A P O L L O N *aux Muses.*

Vous, entre sa Caverne horrible  
Et ce Temple où la Gloire appelle les grands cœurs,  
Chantez, filles des Dieux sur ce côteau paisible ;  
La Gloire & les Muses sont sœurs.

La Caverne de l'Envie acheve de disparaître ; on voit les deux côteaux du Parnasse. Des berceaux ornés de guirlandes de fleurs sont à mi-côte & le fond du Théâtre est composé de trois arcades de verdure, à travers lesquelles on voit le Temple de la Gloire dans le lointain.

Les Muses, les Héros, les demi-Dieux forment un divertissement très-agréable.

Rien n'est plus ingénieux ni plus juste que cette allégorie. Le Trône de la Gloire élevé auprès du séjour des Muses & la Caverne de l'Envie placée entre ces deux Temples, font une image fidelle de la vérité.

Que la gloire doive nommer l'homme le plus digne d'être couronné par elle, ce n'est là que l'image sensible du jugement des honnêtes gens, dont l'approbation doit être le prix le plus flatteur que puissent se proposer les Princes.

Lydie

Lydie Princesse que Belus a aimée, qu'il a abandonnée après l'avoir dépouillée de ses Etats, ouvre la Scene au second Acte; elle s'est retirée chés les Bergers consacrés aux Muses, qui habitent dans leurs bocages; elle y cherche la paix que l'amour a bannié de son cœur, & Belus doit y venir chercher la Gloire dont le Temple comme nous l'avons dit est auprès des bocages des Muses.

Il paroît en effet sur un Trône porté par huit Rois enchainés.

Rois qui portez mon Trône, Esclaves couronnés;  
Que j'ai daigné choisir pour orner ma Victoire,  
Allez, allez m'ouvrir le Temple de la Gloire;  
Préparez les honneurs qui me sont destinés.

Je veux que votre orgueil seconde  
Les soins de ma grandeur.

La Gloire en m'élevant au premier rang du monde  
Honore assés votre malheur.

Lydie fait de vains efforts pour arrêter son amant volage & parjure. Belus enyvré de son pouvoir, méprisant ce qu'il a aimé, sacrifiant tout à une ambition cruelle, croit que des actions barbares & heureuses doivent lui ouvrir le Temple de la Gloire, mais il en est chassé par les Muses qu'il dédaigne, & par les Dieux qu'il brave.

Peu étonné du tonnerre qui gronde, &  
I. Vol. G.